

La Guifette noire

Chlidonias nigra (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 197

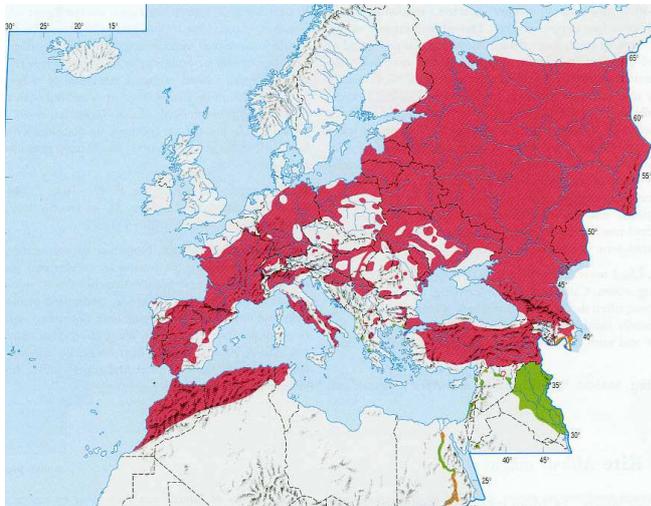
Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Vulnérable

Description de l'espèce

La Guifette noire est une petite Sterne, au vol léger, avec la tête et le corps complètement noirs ou gris, bec noir et les pattes rougeâtres.

Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX*

La Guifette noire se reproduit dans toute l'Europe au niveau des grandes régions d'étangs et de marécage de la plaine.

En France, les colonies sont principalement cantonnées sur les quelques grands marais de la façade Atlantiques (Brennes, Brières, ...).

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Sternidés



Source : BIOTOPE

Biologie et Ecologie

Habitats

La Guifette noire utilise les étangs pour pêcher. Les colonies sont installées sur des plans d'eau possédant une riche végétation immergée, flottante ou de bordure.

Régime alimentaire

La Guifette noire se nourrit de petits poissons, d'invertébrés ou d'amphibiens.

Reproduction et activités

La Guifette noire se reproduit en colonie. Elles établissent leur nid sur de petits radeaux de végétation. La ponte comprend 3 œufs qui sont couvés par la femelle pendant 20 à 22 jours. Les poussins restent au nid pendant 2 à 3 jours puis ils se dissimulent dans la végétation proche. Il commence à voler à partir de trois semaines.

Migrations

Les premiers oiseaux apparaissent en France au mois d'avril et les passages vers les sites de nidification s'échelonnent jusqu'à la fin mai. Les adultes partent en premier à la fin du mois de juillet, les jeunes suivent à partir de la fin du mois d'août et en septembre.

Les Guifettes noires en provenance de l'Europe occidentales suivent le littoral atlantique et hivernent en majorité dans le Golfe de Guinée

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif nicheur européen de la Guifette noire est en déclin, il est estimé entre 57 000 et 88 000 couples. Les effectifs les plus importants se trouvent en Biélorussie (15 000 à 22 000 couples), en Pologne (5 000 à 7 000 couples) et en Russie (20 000 à 30 000 couples). L'espèce est en régression dans l'ensemble de l'Europe. (ROCCAMORA et al., 1999 ;TUCKER et al., 1994)

La population française est estimée à 230 couples. L'effectif et la distribution en France sont fluctuants. En région centre, l'espèce est présente en période de nidification sur les étangs de la Brenne (10 couples) et de la Sologne (5 couples en 1991). Sur la Loire cette espèce s'observe uniquement en période de migration. (<http://www.centre.ecologie.gouv.fr/>)

Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

A chaque migration plusieurs regroupements de centaines d'individus de Guifette noire sont observées chassant au-dessus du fleuve. Leur présence régulière en fait une espèce significative de cette ZPS.

Menaces

La conservation de la Guifette noire sur la Loire passe principalement par la préservation de qualité des eaux et des zones de stationnement migratoire de cette espèce, afin de permettre à la Guifette de trouver les proies nécessaires.

Les menaces sont :

- Diminution de la qualité de l'eau ;
- Pollutions diverses tuant ses proies et importante turbidité des eaux les rendant invisibles.

Mesures de gestion conservatoire

Le long de la Loire, la gestion conservatoire de la Guifette noire passe principalement par la mise en place de mesures visant à améliorer la qualité des eaux.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La préservation de la qualité de l'eau est une mesure de gestion favorable à l'ensemble des oiseaux d'intérêt communautaire et également aux espèces de la Zone Spéciale de Conservation (poissons, castor, etc.).